
NOUVELLES SUR LE COTON – 12 décembre 2007

L'histoire sans fin... se répète

Etant donné l'inutilité maintes fois prouvée des dates butoir dans le processus de négociation de Doha, Pascal Lamy a maintenant décidé de ne plus en fixer. Le principe du « maintenant ou jamais », tant de fois brandi, semble avoir fait long feu. Selon l'OMC, il faut maintenant laisser du temps au temps, non pas parce que les négociations n'avancent pas mais au contraire parce que des progrès sont ponctuellement enregistrés.

Calendrier

Les modalités révisées pour l'Agriculture et l'AMNA, initialement annoncées pour le mois de décembre, devraient maintenant sortir à la fin du mois de janvier, voire en février. Dans l'Agriculture, les pourparlers de la salle E (en groupe restreint) ont été suspendus le 7 décembre. C. Falconer a encouragé les membres à multiplier les bilatérales pendant les deux semaines qui précèdent la pause de fin d'année. Les négociations multilatérales reprendront dès le 3 janvier et ce pour quelques jours, avant que le Président des négociations agricoles ne rédige sa nouvelle version des modalités. L'incertitude plane encore sur l'organisation d'une mini-ministérielle par le gouvernement suisse en marge du Forum économique mondial qui se tiendra à Davos du 23 au 27 janvier 2008, mais il apparaît certain que les textes révisés ne sortiront pas avant cette éventuelle rencontre. Le président des négociations sur l'AMNA a annoncé que la sortie de son texte dépendait de celle du texte sur l'Agriculture. Pascal Lamy envisage un processus horizontal croisé d'échanges entre Agriculture et AMNA, qui impliquerait les ministres du commerce et on pourrait espérer un deal dans un délai d'un mois après la sortie des modalités.

Une date butoir est pourtant dans tous les esprits

Tout le monde s'accorde à ne plus parler de date limite, même s'il semble difficile d'ignorer un paramètre important de l'année 2008 : les élections présidentielles américaines. Différentes attitudes s'expriment sur le sujet. Ainsi, certains, tels

l'autruche mettant la tête dans le sable, font comme si les élections américaines n'existaient pas, ou en tout cas, ne représentaient en rien un obstacle. D'autres présentent la chose comme uniquement technique et calculent les délais nécessaires à la finalisation d'un accord, puis à l'obtention d'un fast track et enfin à une ratification par le Congrès américain réuni en « lame duck session »¹, tout cela avant la cession du pouvoir par le Président Bush le 20 janvier 2009. C'est notamment le scénario présenté par Susan Schwab. Enfin, certains plus silencieux, sont certainement résignés à un probable piétinement des négociations à moyen terme. Comment imaginer raisonnablement un accord sur Doha de la part des Américains lors d'une session d'un Congrès en transition, alors même que la Farm bill ne règle aucun des problèmes de compatibilité avec les règles de l'OMC et que certains candidats, dont Hillary Clinton, ont déjà annoncé à plusieurs reprises qu'ils demanderaient un temps mort dans les négociations ? De la part de ceux qui avancent un calendrier pour toute l'année 2008, il ne s'agit pas d'ignorance ou de sous-évaluation des contraintes politiques mais plutôt d'un refus d'être le premier à dire que les négociations pourraient s'arrêter et surtout d'en porter la responsabilité.

De réelles avancées dans la négociation ?

En jouant sur les mots, l'on pourrait presque dire qu'il y a des avancées **dans** la négociation mais pas **de** la négociation. Curieux paradoxe que cette impression d'avancer sur des points précis, à petits pas, ne donne finalement pas le sentiment une avancée globale. Dans l'Agriculture, les textes de travail (comme celui sur la concurrence à l'exportation par exemple) semblent montrer le signe du règlement de tel ou tel aspect de la négociation mais cela peut se faire au détriment d'une vision globale des enjeux. Il n'est pas exclu que cette méthode génère de nouveaux problèmes, une fois que ces textes seront mis bout à bout, comme il est par ailleurs évident que des paragraphes « généralistes » ont des répercussions sur des points particuliers. C'est notamment le cas dans le coton, où si les positions dans les paragraphes spécifiques au coton semblent relativement clairs (ce qui ne veut pas dire acceptés), d'autres paragraphes ont une influence directe sur les modalités coton. La position européenne - exprimée en salle E la semaine dernière - est exemplaire à ce titre. L'UE se targue

¹ Session de transition dite de « canard boiteux », pendant laquelle le Congrès sortant expédie les affaires courantes en attendant que le nouveau Congrès entre officiellement en fonction. Il faut préciser qu'en même temps que les élections présidentielles, le Congrès est partiellement renouvelé.

d'accepter « tout le texte sur le coton mais rien que le texte sur le coton » et parvient en même temps à ne pas appliquer à son propre cas la formule de réduction de la MGS telle que prévue au paragraphe 42 du texte de modalités. De plus, elle demande une révision d'autres paragraphes ayant une influence directe sur le coton. Le C4 a rappelé aux Européens que le passage par la formule était nécessaire avant de convertir des subventions de type boîte orange en boîte bleue et a demandé aux Américains de réagir enfin au texte sur le coton. Ces derniers auraient déclaré – non pas officiellement mais en marge de la salle E – vouloir apporter une contre proposition pour janvier.

L'avancée dans l'un **ou** l'autre des grands domaines de la négociation ne peut être en soi un motif de satisfaction. Au nom du principe de l'engagement unique, c'est dans les uns **et** les autres des secteurs de la négociation qu'il faut progresser. Et là-dessus, des divergences demeurent, voire sont entretenues, notamment entre pays développés et pays en développement. Si ces derniers ont fait de l'agriculture la pierre angulaire du Cycle et l'emblème de la dimension « développement de Doha », l'ensemble des membres s'accordent à dire qu'un équilibre est fondamental entre Agriculture et AMNA (dont les négociations patinent). D'autres voix – et notamment celle de l'Union européenne et de l'Inde – s'élèvent maintenant pour rappeler que sans accord sur les services, l'on ne va nulle part. La négociation sur les services est engagée dans un processus délicat de « request and offer ». De nombreux membres aimeraient voir un texte sortir en même temps que ceux de l'Agriculture et l'AMNA. Certains PMA ont souligné qu'ils risquaient de manquer de ressources, ne seraient-ce qu'humaines, pour négocier sur tous les fronts en même temps. Sans compter que les Etats-Unis et l'Union européenne viennent de lancer une nouvelle proposition pour libéraliser le commerce dans les technologies liées à l'environnement. Aussi louable soit-elle, l'initiative ouvre un chantier supplémentaire sans régler aucune des nombreuses autres questions en suspens.

Quoiqu'il en soit, l'annulation de la biennale ministérielle prévue dans les statuts de l'OMC reflète plus l'absence d'avancées concrètes qu'une percée significative dans la négociation.

Conclusion

A force de dire qu'on ne veut pas de date butoir, on finit par en voir se créer toutes seules, tout simplement parce qu'un processus de négociation tel que celui du Cycle de Doha, ne peut raisonnablement pas être une histoire sans fin. L'UE parle déjà de la nécessité d'une percée significative en février, dans l'ensemble des domaines et pas seulement dans l'AMNA et l'Agriculture, ce qui est pour le moins très ambitieux. De là à y voir une façon de préparer le terrain à un enlisement des négociations, il ya une marche que nous ne franchirons pas... pas encore...

IDEAS Centre offre des services de conseils de politique générale aux gouvernements des pays en développement et en transition dans les domaines du commerce international, du développement et de la gouvernance économique. IDEAS Centre aide les pays à faibles revenus à défendre leurs intérêts commerciaux et ainsi à mettre à profit leur appartenance à l'OMC d'une manière favorable à leur développement.

Nos précédentes notes d'information sont accessibles sur notre site: www.ideascentre.ch

IDEAS Centre, 10, rue de l'Arquebuse, 1204 Genève, Suisse
T +41 22 807 17 40, F +41 22 807 17 41